

# Note Méthodologique : plan de prévention incendie

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

---

## Contexte & finalité de la méthodologie

---

- Réduire les risques d'incendie et protéger personnes et biens.
- Définir des mesures spécifiques, organiser l'intervention et l'évacuation.
- Assurer la conformité réglementaire des établissements.
- Allier expertise technique et connaissance des obligations légales.

**Point clé :** La visite de terrain est incontournable pour un diagnostic précis; l'amélioration continue s'appuie sur retours d'expérience et audits réguliers.

---

## Objectifs de la mission

---

- Identifier précisément les sources et situations à risque par zone/poste.
  - Analyser la conformité aux exigences locales, nationales et sectorielles.
  - Définir des procédures d'alerte, d'évacuation et d'intervention rapide.
  - Formuler un plan d'action priorisé (mesures techniques et organisationnelles).
  - Installer un cadre d'amélioration continue et de suivi.
- 

## Périmètre / livrables attendus

---

- Rapport détaillé incluant diagnostic des risques et analyse réglementaire.
  - Recommandations opérationnelles et plan d'action structuré/priorisé.
  - Procédures d'alerte, d'évacuation et d'intervention adaptées au site.
  - Supports de communication/sensibilisation.
  - Proposition de suivi et d'audits ponctuels post-livraison.
- 

## Démarche méthodologique (étapes)

---

### Étape 1 — Diagnostic initial des risques (1 à 2 semaines)

- Audit des installations, procédés et comportements.
- Visite de terrain pour observer zones/situations à risque.
- Résultat: cartographie des points faibles et priorités initiales.

### Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire (≈ 1 semaine)

- Revue consignes, rapports d'incidents, plans d'évacuation existants.
- Vérification conformité aux réglementations et normes applicables; prise en compte des assurances.
- Résultat: écart de conformité et exigences à intégrer.

### Étape 3 — Recommandations et plan d'action (1 à 2 semaines)

- Définition mesures techniques/organisationnelles et priorisation.
- Intégration formation des personnels et mise à jour des procédures d'urgence.
- Résultat: plan pragmatique et opérationnel, prêt à déployer.

### Étape 4 — Suivi et accompagnement à la mise en œuvre (plusieurs mois)

- Suivi d'application, coordination des acteurs, contrôles périodiques.
- Organisation d'exercices d'évacuation; gestion des non-conformités.
- Résultat: dispositif maintenu en conditions opérationnelles et amélioré en continu.

## Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalon / livrable clé
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Visite de terrain et synthèse des risques
Analyse documentaire	≈ 1 semaine	Revue de conformité partagée
Plan d'action	1 à 2 semaines	Rédaction et présentation du plan
Suivi & accompagnement	Plusieurs mois (variable)	Contrôles périodiques et audits ponctuels

Format d'intervention: sur site ou hybride (visioconférences pour coordination).

## Rôles & responsabilités

### Consultant

- Conduit l'audit terrain et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Élabore recommandations et plan d'action priorisé.
- Assure le suivi du déploiement, coordonne les acteurs.
- Réalise contrôles périodiques; propose audits ponctuels.
- Soutient la formation et l'organisation des exercices d'évacuation; reporting de qualité.

### Client

- Mobilise HSE/QHSE, managers de site, équipes opérationnelles et RH.
- Fournit les documents et données nécessaires; organise l'accès au site.
- Participe aux revues de conformité et à la présentation du plan.
- Contribue au déploiement et aux exercices d'évacuation.

## Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des locaux et plans d'évacuation existants.
  - Consignes/procédures de sécurité en vigueur.
  - Rapports d'incidents antérieurs.
  - Informations sur les activités, procédés et matériaux utilisés.
  - Références réglementaires/normatives applicables et exigences des assurances.
  - Disponibilités pour visite de terrain (diagnostic sur site indispensable).
  - Modalités pratiques de coordination (sur site ou hybride).
- 

## **Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)**

---

- Présentation du plan et partages réguliers grâce à un reporting clair.
  - Contrôles périodiques durant la mise en œuvre; coordination des acteurs.
  - Audits ponctuels post-livraison pour vérifier la conformité dans le temps.
  - Organisation d'exercices d'évacuation et gestion des non-conformités.
  - Boucle d'amélioration continue fondée sur retours d'expérience et revues documentaires.
  - Possibilité d'étapes en visioconférence pour faciliter la coordination multi-sites.
-